

Tarifs journaliers d'hospitalisation

Applicables à L'Hôpital Necker Enfant Malades à compter du 1er juin 2013

Discipline d'hospitalisation	Tarifs à 100%	Ticket Modérateur 20%
Médecine	862,30 €	172,46 €
Médecine spécialisée	1 264,73 €	252,95 €
Chirurgie	1 710,24 €	342,05 €
Spécialité coûteuse	2 816,89 €	563,38 €
Spécialité très coûteuse	4 447,12 €	889,42 €
Hôpital de jour 1ère catégorie*	1 523,40 €	304,68 €
Hôpital de jour 2 ^{ème} catégorie*	1 422,82 €	284,56 €
Hôpital de jour 3 ^{ème} catégorie*	776,07 €	155,21 €
Dialyse	1092,30 €	218,46 €
Chimiothérapie	1049,15 €	209,83 €
Chambre Particulière	45,00 €	/

^{*}La catégorie de la séance en hôpital de jour est déterminée par le Médecin hospitalier selon l'état de santé du patient ainsi que de la lourdeur des soins prodigués. Arrêté N°12213 du 22 mai 2012

A REGLER A LA SORTIE		
Forfait journalier : 18,00 € par jour d'hospitalisation		
Majoration de 18.00 € pour des actes égaux ou supérieurs à 120 €		

Tarifs forfaits greffes

Organes	Tarifs à 100%	Organes	Tarifs à 100%
Reins	42 685,72 €	Allogreffe moelle osseuse	134 155,14 €
Foie	86 896,94 €	Rein et Pancréas	91 469,41 €
Cœur	63 113,89 €	Cœur et poumon	72 224,51 €
Pancréas	42 685,72 €	Foie et Reins	137 204,11 €

- Le forfait journalier et la majoration de 18.00 € sont applicables en supplément du prix de journée de la discipline tarifaire.
- En l'absence de prise en charge par un organisme tiers payeur, le forfait journalier de 18 euros ainsi que le ticket modérateur et la majoration de 18 € doivent être réglés à la sortie du patient au bureau de la Gestion Administrative des Patients.
- Les patients non munis d'une prise en charge doivent s'acquitter de l'intégralité des frais de séjour, un devis leur sera remis par la gestion Administrative des Patients, sur demande médicale.